



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 1 -  
SÉANCE N° 516 DU 21 NOVEMBRE 2022

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2022

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 14 novembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

#### **Étaient présents**

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Solange Bruneau, Éric Paris (à partir de 18h32), Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Geneviève Pham-Sigmann, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Lucie Chauvelier, Didier Pillon (à partir de 18h30), Samia Sultani, Gwendoline Galou, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié (à partir de 18h06), conseillers municipaux.

#### **Étaient représentés**

Patrice Morin a donné pouvoir à Bruno Bertier, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Camille Pétron, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Didier Pillon a donné pouvoir à Lucile Perin (jusqu'à 18h30), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Henri Renié et James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino.

Camille Pétron et Vincent d'Agostino sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 25 novembre 2022

## CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 21 NOVEMBRE 2022

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-1 et suivants,

Vu le vote du budget primitif pour l'année 2022 adopté par délibération du conseil municipal du 21 mars 2022,

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2022,

Considérant qu'il y a lieu de modifier les répartitions budgétaires par chapitre,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

## DÉLIBÈRE

## Article 1er

La décision modificative n°2 se présente de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPALSECTION DE FONCTIONNEMENTDEPENSES

chapitre	compte	montant
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	60622-CARBURANTS	100 000
	60628-AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	5 000
	60668-AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	-2 000
	6132-LOCATIONS IMMOBILIERES	17 000
	617-ETUDES ET RECHERCHES	61 500
	6226-HONORAIRES	40 000
	6228-DIVERS REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	-3 000
	6284-REDEVANCES POUR SERVICE RENDU	6 500
	62876-REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	272 000
	6288-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 000
<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>		<b>557 000</b>
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	739223-FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COM ET INTERCOMMUNALES	22 000
<b>TOTAL CHAPITRE 014</b>		<b>22 000</b>
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	657362-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX CCAS	100 000
<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>		<b>100 000</b>
66-CHARGES FINANCIERES	6615-INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	-40 000
<b>TOTAL CHAPITRE 66</b>		<b>-40 000</b>
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	673-TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 000
	678-AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-5 000
<b>TOTAL CHAPITRE 67</b>		<b>-2 000</b>
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6815-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 000
	6817-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000
	6865-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	119 000
<b>TOTAL CHAPITRE 68</b>		<b>132 000</b>
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	678-AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	480 000
<b>TOTAL CHAPITRE 042</b>		<b>480 000</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 249 000</b>

**RECETTES**

chapitre	compte	montant
70-PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	70873-REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CCAS	15 000
	70876-REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	45 000
<b>TOTAL CHAPITRE 70</b>		<b>60 000</b>
73-IMPOTS ET TAXES	73211-ATTRIBUTION DE COMPENSATION	-164 000
	73212-DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	479 000
	73223-FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	48 000
	7381-TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	213 000
<b>TOTAL CHAPITRE 73</b>		<b>576 000</b>
74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	74718-AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	62 000
	7478-PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	26 000
<b>TOTAL CHAPITRE 74</b>		<b>88 000</b>
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	7788-PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	492 000
<b>TOTAL CHAPITRE 77</b>		<b>492 000</b>
78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7815-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	9 000
	7817-REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	7 000
	7865-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES	17 000
<b>TOTAL CHAPITRE 78</b>		<b>33 000</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 249 000</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES

chapitre	compte	montant
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2764-CREANCES SUR DES PARTICULIERS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	44 000
<b>TOTAL CHAPITRE 27</b>		<b>44 000</b>
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	2041582-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX AUTRES COLLECTIVITES- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	87 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	15 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5001</b>		<b>102 000</b>
5002-PLAN VEGETALISATION	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-6 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5002</b>		<b>7 000</b>
5003-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-20 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5003</b>		<b>-20 000</b>
5004-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	2041512-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES AUX GROUPT COLLECTIVITES-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	70 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-1 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5004</b>		<b>69 000</b>
5007-PLAN QUALITE BATIMENTS PUBLICS ET TRANSITION ENERGETIQUE	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-248 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5007</b>		<b>-248 000</b>
5008-PROGRAMME ACCESSIBILITE	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-140 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5008</b>		<b>-140 000</b>
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	2041511-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-GPT DE COLLECTIVITES- BIENS MOBILIERS, MAT. ET ETUDES	113 000
	2182-MATERIEL DE TRANSPORT	20 000
	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5009</b>		<b>154 000</b>
5010-DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS	204182-SUBVENTIONS EQUIPT VERSEES-AUTRES ORG. PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	-25 000
	20422-SUBV. EQUIPT VERSEES-PERSONNES DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	-7 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-312 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5010</b>		<b>-344 000</b>
5011-AMENAGEMENTS CENTRE VILLE	2031-FRAIS D'ETUDES	-40 000
	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-20 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5011</b>		<b>-60 000</b>
5020-SALLE POLYVALENTE	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-68 000
	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	-73 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5020</b>		<b>-141 000</b>
5022-DIVERS TRAVAUX	2313-IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	192 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5022</b>		<b>192 000</b>
5025-PRU POMMERAIES	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	35 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5025</b>		<b>35 000</b>
5031-RENOVATION D ECOLES	2031-FRAIS D'ETUDES	42 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5031</b>		<b>42 000</b>
5100-EAUX PLUVIALES	2315-IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-19 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5100</b>		<b>-19 000</b>
<b>TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-327 000</b>

## RECETTES

chapitre	compte	montant
024-PRODUITS DES CESSIONS	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-1 210 000
<b>TOTAL CHAPITRE 024</b>		<b>-1 210 000</b>
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1021-DOTATION	480 000
<b>TOTAL CHAPITRE 040</b>		<b>480 000</b>
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10222-F.C.T.V.A.	150 000
<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>		<b>150 000</b>
5001-PLAN QUALITE VOIRIE	13251-SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT RATT AUX ACTIFS NON AMORT - GFP DE RATTACHEMENT	166 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5001</b>		<b>166 000</b>
5029-ESPACE ASSOCIATIF	1347-DOTATION DE SOUTIEN A L INVESTISSEMENT LOCAL	87 000
<b>TOTAL CHAPITRE 5029</b>		<b>87 000</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-327 000</b>

### Article 2

La décision modificative n°2 pour l'année 2022 est approuvée.

### Article 3

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

Le maire

Signé : Florian Bercault